

PROJET RÉFÉRENT

Appui méthodologique dans le cadre de l'élaboration d'un schéma local des déplacements



OBJET DE L'OPÉRATION

Courseulles-sur-Mer souhaitait bâtir une stratégie de développement des modes actifs en faveur d'une meilleure qualité de vie. Le Cerema a été mobilisé pour réaliser un diagnostic, une scénarisation et proposer un plan d'actions en ce sens.

L'étude visait à apporter une expertise et une aide méthodologique à la ville de Courseulles pour élaborer un schéma local des déplacements à l'échelle communale. L'objectif étant de renforcer la place des modes actifs à Courseulles-sur-Mer.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Ville touristique de 4 300 habitants, Courseulles-sur-Mer fait face à l'omniprésence de l'automobile ; générant des difficultés de circulation et de stationnement. La mise en oeuvre de divers projets structurants sur la commune (schéma directeur cyclable de l'intercommunalité, création d'une zone résidentielle de 800 logements, etc.) appelait à questionner leur articulation.

Dans ce contexte, élus et techniciens souhaitaient disposer d'un outil d'aide à la décision pour répondre aux enjeux (tourisme, environnement, accessibilité, attractivité...) de manière optimale. En parallèle, ils partageaient l'ambition de développer la marche et vélo sur le territoire courseulais.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a donc élaboré le schéma local des déplacements de Courseulles-sur-Mer. Cette démarche visait notamment à repenser la place de l'automobile dans la ville et mieux intégrer les modes actifs, dans le cadre de propositions de réaménagement et de valorisation de l'espace public en faveur de la vie locale. Le Schéma local de déplacements

CONTACT

✉ relation-clients-normandie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Aménagement de la voirie et éclairage public
- Vélo, marche, accessibilité
- Gouvernance, planification et organisation des mobilités

NOS OFFRES DE SERVICES EN LIAISON

- Les leviers pour faciliter le déplacement des cyclistes et des piétons
- Rendre accessibles vos bâtiments, espaces publics et transports
- Organiser les mobilités en territoires peu denses
- Améliorer la sécurité des déplacements des usagers

constituant un outil d'aide à la décision pour répondre aux besoins de mobilité des usagers (résidents et touristes).

Le Cerema est intervenu par phase, en s'appuyant sur des outils :

Phase 1 : Analyse des pratiques et aménagements existants, identification des difficultés de déplacements. Des diagnostics ambulatoires ont été réalisés à différents moments de l'année avec les élus et techniciens, appuyés par l'outil Scoot. Un questionnaire a permis de recueillir les avis et attentes des habitants et visiteurs en termes de mobilités.

Phase 2 : A l'issue du diagnostic et de l'identification des enjeux, animation d'un atelier de concertation avec les élus, acteurs locaux et associations ayant permis de faire émerger 10 besoins prioritaires. Des scénarios ont été élaborés à partir de ces besoins.

Phase 3 : Le Cerema a proposé un plan d'actions afin de traduire opérationnellement le scénario retenu par la commune. Ce plan d'actions se traduit par :

- Des fiches-actions ont été déclinées par thématique (place de l'automobile, modes actifs et développement durable).
- Des éléments financiers, partenarial et calendaire.

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

Ville de Courseulles-sur-Mer (14)
4 300 habitants

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

LE CALENDRIER

Janvier 2022 – Juin 2023

PILOTE DU PROJET

Cerema Normandie-Centre
Département Littoral Aménagement et
Bâtiment (DLAB)